

Communiqué de presse

Quatre entreprises « Espoirs de l'Économie 2010 » de Seine-Saint-Denis ont été distinguées

Jeudi 26 novembre 2009

à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis

Lors de la "Journée création et reprise d'entreprise" du 26 novembre dernier, quatre entreprises du département ont été distinguées comme « Espoirs de l'Économie 2010 » à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis. Ces prix destinés à saluer la montée en puissance de jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise séquanodionysiens, ont été attribués en partenariat avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, TF1 Fondation, ADVANCIA, la Société Générale, l'Association des Experts-Comptables de la Seine-Saint-Denis, Orange, Novalis, la Banque Populaire Rives de Paris, l'Ordre des Experts-comptables de la Seine-Saint-Denis, le RSI Ile-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis, l'Ordre des Avocats du Barreau de Seine-Saint-Denis et Initiative 93.

Les critères de sélection sont :

- avoir le siège social en Seine-Saint-Denis
- avoir démarré ou repris une activité après le 01/01/2006
- avoir clôturé un premier exercice comptable
- être indépendant d'un groupe

Entreprises lauréates

Prix Création :

Thierry PETRIS, « OSE », à Neuilly-sur-Marne

Activité : entreprise spécialisée dans la distribution de procédés de traitement de l'eau.

Prix Reprise :

Pierre YGOUF, « AVERIA », Blanc-Mesnil Nord

Activité : transformation de verre plat à destination du bâtiment.

Prix Jeune entreprise :

Ronald MAGAUT et Céline GUERBERT, « BOBINE MOBILE / VOIX OFF AGENCY », Montreuil-sous-Bois

Activité : agence de communication, spécialisée dans la conception, la réalisation et la production sonore.

Prix Spécial RSI :

Arnaud DOUARCHE, « EPICURIA », Rosny-sous-Bois

Activité : service à la personne. Accompagnement des personnes âgées à domicile.

Contacts presse :

CCIP SSD : Isabelle Garcin / Amel Soltani - 01 48 95 10 17 - communication93@ccip.fr